

Banque Continentale

chargés d'administrer la loi sur les banques et de surveiller les activités bancaires.

J'avoue qu'une des choses qui m'intéresse ici, c'est qu'il s'agit justement d'un sujet compliqué qui donnera à la Chambre l'occasion d'examiner les difficultés et les possibilités qu'ont les établissements bancaires et financiers au Canada de passer d'une agence à l'autre. Ceci permettra également à la Chambre des communes d'établir ses propres lignes directrices et de donner à ce genre de conversion à l'avenir, une forme qu'elle jugera souhaitable, si elle se décide à le faire. J'espère que le comité étudiera soigneusement cette proposition. Elle en vaut la peine et j'en félicite la Chambre et le comité. J'espère qu'on arrivera ainsi à mettre au point une politique permettant à l'avenir régler au mieux d'autres cas semblables.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a la parole.

M. Paproski: Vous avez vraiment brillé hier à Vancouver. Parlez-nous de la Colombie-Britannique, Lorne.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais que le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) se lève pour nous parler de sa nouvelle adhésion au parti du Crédit social. Je lui rappelle que le parti du Crédit social tiendra très bientôt un congrès national pour le leadership, et je suis persuadé qu'il serait un bon candidat. Il ferait merveille, en fait. Il cadrerait parfaitement avec cette nouvelle et grande alliance en Colombie-Britannique.

Je voudrais dire quelques mots du bill à l'étude aujourd'hui.

Une voix: Revenez aux problèmes grisants de la haute finance.

M. Nystrom: Lorsque j'ai appris hier soir les résultats de la nouvelle alliance en Colombie-Britannique, j'ai pensé qu'il était peut-être temps que les partis libéraux et conservateurs à la Chambre s'arrangent pour faire du député de Témiscamingue (M. Caouette) le premier ministre, concrétisant ainsi l'alliance en Colombie-Britannique et sur le plan fédéral.

Ce bill a traité encore une fois d'une affaire de banque. Je voudrais dire tout de suite que toutes sortes de questions se posent auxquelles personne d'entre nous ne peut répondre. Comme le disait le secrétaire parlementaire, il s'agit d'une tentative novatrice qui s'engage dans une nouvelle direction. Cette mesure fera de l'Industrial Acceptance Corporation, dont les avoirs s'élèvent à 2.1 milliards de dollars, d'après le secrétaire parlementaire, la nouvelle Banque Continentale du Canada.

Je ne vois pas que le Canada ait besoin de plus de banques appartenant à des intérêts privés, et j'hésite à changer les règles du système bancaire avant que nous ayons eu l'occasion d'étudier les changements qui seront préconisés au cours de la revue décennale de la loi sur les banques en 1977. Pour ces raisons, je ne pense pas que nous devions nous hâter d'adopter ce bill. Je me rends compte qu'il va soulever beaucoup de questions, et je ne m'oppose donc pas à ce qu'il soit renvoyé au comité permanent. Je serai heureux de l'y étudier avec le secrétaire parlementaire et les autres députés. J'espère que nous pourrons

apprendre beaucoup de cette étude et prendre certaines décisions qui nous aideront en revoyant la loi sur les banques en 1977.

Comme je l'ai dit à la Chambre hier, ou avant-hier, j'aimerais qu'on étudie les institutions financières dans une optique entièrement nouvelle en vue d'en faire des institutions publiques. J'estime que les banques et les institutions financières ont un gros mot à dire dans ce qui se passe au Canada. Elles ont une très grande influence économique. Elles travaillent dans bien des cas de concert avec les sociétés multinationales, et elles ont des objectifs et des priorités qui s'apparentent à ceux des grandes sociétés. Elles sont motivées par les profits et les intérêts des sociétés, ce qui me semble une erreur.

J'aimerais voir une grande banque appartenant à tous les Canadiens, fonctionner comme un service public ou un établissement appartenant au public. C'est la direction dans laquelle, à mon avis, nous devrions nous orienter. Je ne ressens donc aucun besoin d'aider à créer une nouvelle banque.

Je ne veux pas retarder l'étude du bill. J'aimerais qu'il soit renvoyé au comité pour que nous puissions y poser beaucoup de questions et peut-être présenter certains amendements. Nous pourrions ainsi vraiment découvrir pourquoi Industrial Acceptance Corporation veut devenir une banque. Il y a bien des questions auxquelles je veux des réponses. Je veux savoir qui sont les principaux actionnaires, qui est propriétaire de la société, qui siège au conseil d'administration. Je veux savoir quels postes ils occupent dans d'autres banques et autres établissements financiers. De plus, je veux savoir qui les représente au Sénat; y a-t-il des sénateurs qui siègent au conseil d'administration de cette société?

Encore une fois, je remarque que c'est un bill qui provient de l'autre endroit. J'ai déjà dit à la Chambre, comme le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a fait en de nombreuses occasions, que je ne vois pas la nécessité de maintenir l'autre endroit, et je trouve insultant de voir un bill provenir de l'autre endroit ou être présenté par lui. Ce n'est pas une institution démocratique; elle ne devrait pas exister à notre avis. C'est un endroit où, je crois, il y a beaucoup de conflits d'intérêt, surtout quand il s'agit d'un bill financier ou d'un bill sur les banques. Un grand nombre de ces sénateurs qui font ou ont fait partie des conseils d'administration de bien des établissements financiers ou banques, étudient des bills touchant au système bancaire. J'estime que c'est un conflit d'intérêt flagrant. Je pense que la Chambre devrait s'occuper de tous les bills d'intérêt public qui nous sont présentés, surtout ceux qui ont trait aux banques et aux établissements financiers.

Je le répète, je ne veux pas retarder l'étude du bill. J'attendrai de l'étudier au comité, s'il y est renvoyé, tout comme j'attendrai d'étudier les bills semblables touchant au système bancaire et ayant trait aux établissements financiers qui seront présentés à la Chambre dans les années à venir.

● (1620)

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, la Chambre semble désirer que ce bill soit renvoyé au comité.